

ATTELAGE DES INSTRUMENTS

DESCRIPTION DE L'ATTELAGE

L'attelage est du type trois points (catégorie 1). Il est représenté sur la figure 21.

Une particularité du relevage réside dans la possibilité de la bloquer en position maximum de relevage, que le moteur soit en marche ou à l'arrêt.

La hauteur de relevage de la barre de traction varie entre 0,12 et 0,81 m avec pneus 10-28.

La manivelle d'aplomb permet, grâce aux repères placés sur la vis du tirant droit de relevage, de rétablir ou de corriger l'horizontalité de la barre de traction ou des outils portés.

ATTELAGE FIXE

L'attelage trois points peut être utilisé également comme attelage fixe pour l'utilisation d'outils trainés. Dans ce cas, on utilise la barre de traction percée de neuf trous et les deux haubans. Pour monter les haubans, les fixer d'abord aux extrémités de la barre de traction que l'on engagera ensuite dans les barres inférieures d'attelage. Leurs extrémités supérieures se fixent à l'aide d'un boulon de part et d'autres de la chape d'articulation du basculeur, comme l'indiquent les figures 19 et 20.

Afin d'obtenir une hauteur d'attelage correcte, ces haubans sont réglables suivant 10 positions et permettent d'immobiliser la barre de traction à une distance du sol comprise entre 0,26 et 0,57 m (avec pneus 10-28).

IMPORTANT : Ne jamais utiliser la barre de traction dans ses haubans. Abaisser à fond vers l'arrière, en position basse, la manette de commande du système hydraulique. Si cette manette était relevée par erreur, les haubans risqueraient de se plier sous l'effort de relevage exercé par les barres d'attelage.

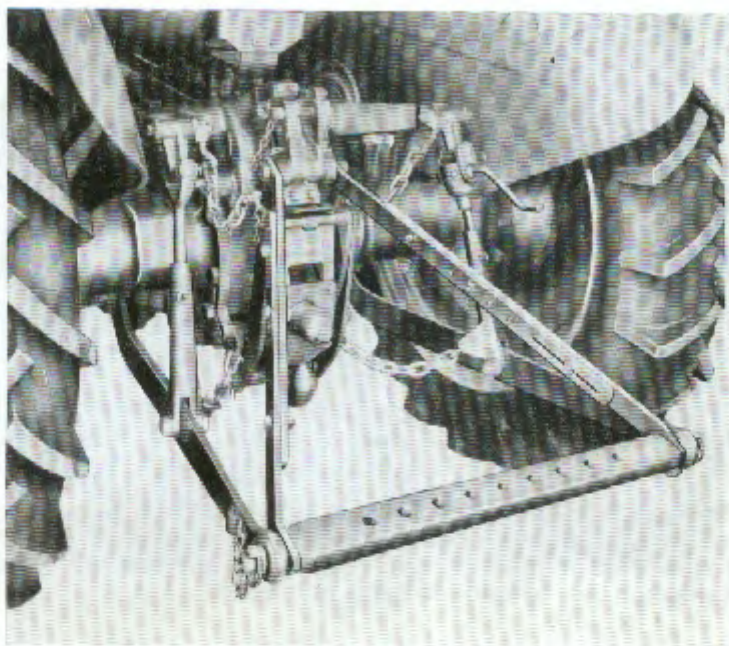


Fig. 19

TRACTEUR 130 - STANDARD

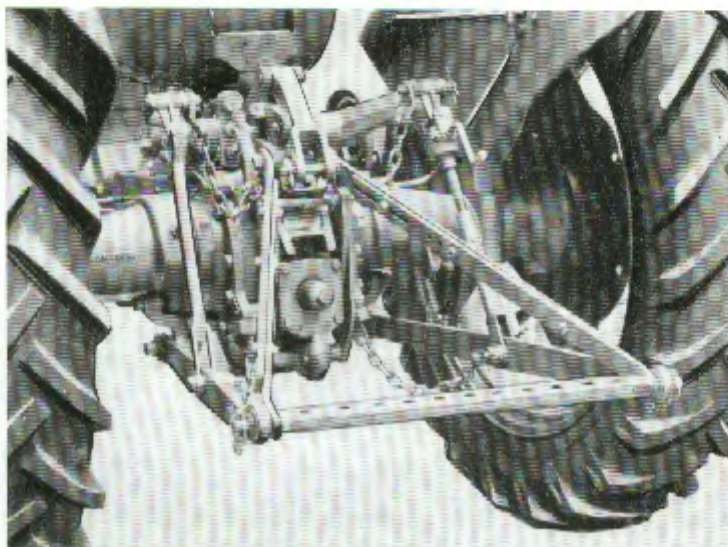


Fig. 20

TRACTEUR 130 - GRAND DÉGAGEMENT

Dans le cas de l'attelage des remorques, trois types d'attelage peuvent être utilisés :

- Un crochet d'attelage fixé sous le pont arrière permet d'atteler les remorques semi-portées Massey Ferguson en s'aidant du relevage hydraulique qui bloque également le crochet en position de relevage maxi. Cette position doit d'ailleurs être verrouillée par mesure de sécurité supplémentaire au moyen du levier placé sous les bras de relevage gauche du tracteur. Ce crochet est représenté sur les figures 128 et 129.
- Un autre type d'attelage plus haut que le précédent est utilisable pour les remorques à deux essieux. Il s'adapte de chaque côté, sur les deux boulons arrière supérieurs du pont (fig. 130).
- Une barre d'attelage fixée sous le pont arrière permet l'attelage de remorques à point d'attelage très bas (fig. 131).

Elle se monte entre les deux supports en fer cornière fixés sous le tracteur à l'aide de quatre vis. Ces cornières sont d'ailleurs identiques à celle servant d'ancrage au crochet d'attelage des remorques semi-portées.

ATTELAGE DES INSTRUMENTS PORTÉS

Pour atteler un outil, toujours commencer par fixer la barre inférieure gauche, puis la barre droite en s'aidant, si nécessaire, de la manivelle d'aplomb.

Fixer ensuite la barre supérieure. Pour cela l'adapter d'abord au pylône de l'outil à l'aide de sa broche, puis au tracteur au trou supérieur du basculeur. Si la rotule de la barre se présente en arrière du trou du basculeur, faire avancer doucement le tracteur ; si elle se présente en avant, faire reculer doucement ou mieux, relever légèrement l'attelage à l'aide du système hydraulique.

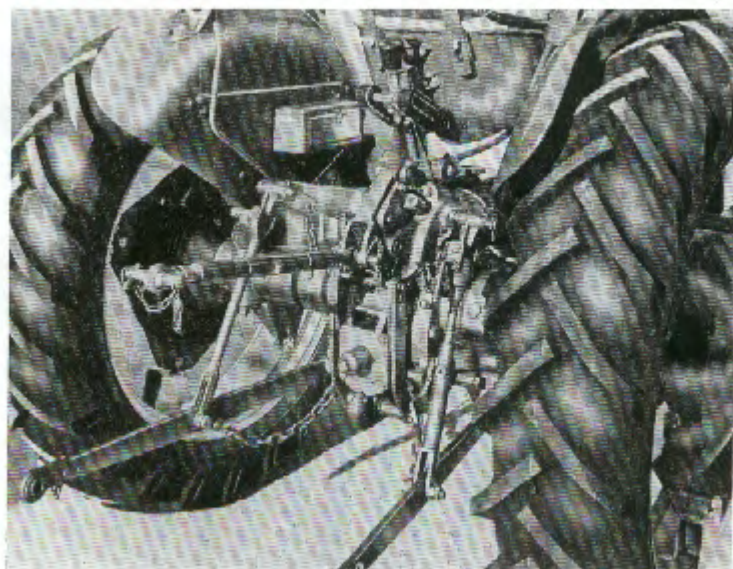


Fig. 21

ATTELAGE 3 POINTS (TRACTEUR GRAND DÉGAGEMENT)

TRACTEURS VIGNERONS

Particularités de l'attelage

Les barres inférieures d'attelage ont été étudiées de façon à permettre l'attelage des outils de viticulture ou de la barre d'attelage courte avec le tracteur en voie étroite.

Il est possible cependant, de monter un grand nombre d'outils de culture du tracteur Standard.

Le tableau page 37 donne les possibilités de montage de différents instruments.

Voie étroite

Le montage des barres d'attelage s'effectue comme indiqué sur la figure 22, sans chaîne de débattement. Les plaques D limitent le déplacement latéral des bras d'attelage. Ces plaques peuvent rester à demeure sur le tracteur.

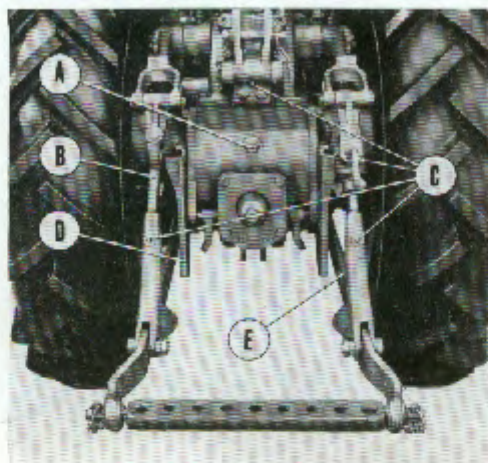


Fig. 22

A. BOUCHON DE NIVEAU D'HUILE
B. TIRANT DE RELEVAGE

C. GRAISSEURS
D. LIMITEURS DE DÉBATTEMENT
E. BARRE D'ATTELAGE INFÉRIEURE

Voie large

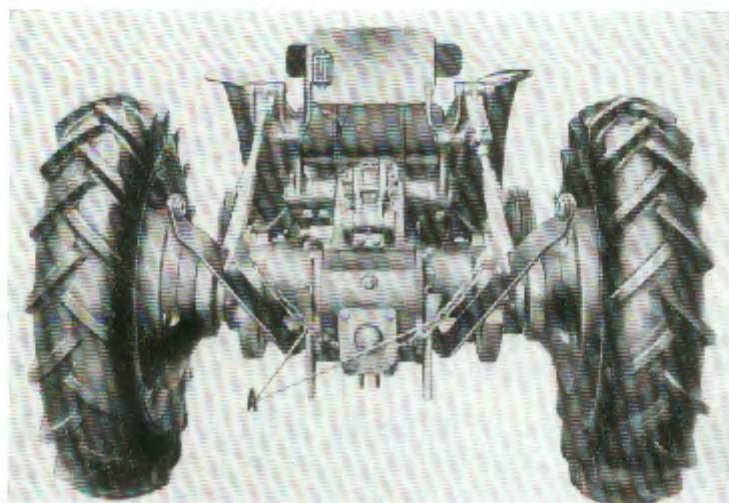


Fig. 23

Lorsqu'on désire utiliser des outils de culture classique, il est nécessaire d'élargir la voie et de modifier l'attelage pour l'amener à la dimension de l'attelage du modèle Standard.

La transformation consiste :

- A limiter le mouvement latéral des barres d'attelage inférieures à l'aide de chaînes de débattement A (fig. 23). Ces chaînes peuvent rester montées sur le tracteur lorsqu'il est ramené à la voie étroite.
- A régler les roues du tracteur à une voie de 1,07 m, 1,27 m, ou 1,37 m.
- A écarter les tirants télescopiques verticaux en accolant les pièces A (fig. 24) aux bras de relevage.



Fig. 24

STABILISATEURS

Avec certains outils tels que la lame de nivellement, il est nécessaire d'utiliser des stabilisateurs qui ont pour but d'empêcher tout mouvement latéral de l'attelage tout en permettant au relevage de fonctionner.

Pour monter le stabilisateur sur le tracteur, déposer le boulon A (fig. 25), pousser la pièce B vers le centre du tracteur et passer le stabilisateur.

L'autre extrémité du stabilisateur est boulonnée sur la barre d'attelage inférieure.



Fig. 25

ADAPTATION DES OUTILS Tracteur Vigneron

Le tracteur Vigneron est conçu spécialement pour le travail des vignes. Sa voie réduite ne permet pas l'attelage de certains instruments du tracteur standard. Le tableau suivant donne les possibilités de montage des divers instruments selon le type d'attelage du tracteur :

- Attelage standard : bras de relevage élargis. Tracteur en voie large.
- Attelage vigneron : voie étroite.

INSTRUMENTS	TRACTEUR VIGNERON		OBSERVATIONS
	Attelage Standard	Attelage Vigneron	
Chargeur frontal 823	NON	NON	
Charrue à disque 765	OUI (1)	NON	(1) Masses avant recommandées dans certains cas difficiles.
Charrue labour en planche 893 bisoc 10° et 12°, trisoc 10°	OUI (1)	NON	(1) Avec rallonges de bras.
Charrue reversible 858, monosoc 12° et 14°, bisoc 10° et 12°	NON	NON	
Charrue reversible 836 hydraulique, monosoc 12° et 14°, bisoc 10° et 12°	OUI (1)	NON	(1) Avec pièces d'adaptation.
Charrue vigneronne : 2 corps + 1 butteur 867	OUI	OUI	
Charrue vigneronne : 4 corps + 1 butteur 868	OUI	OUI	
Cultivateur 13 dents 845	OUI	NON	
Déchaum 7 disques 839	OUI	NON	(1) En supprimant le panier de chargement.
Distributeur d'engrais 816	OUI (1)	OUI (1)	(1) Avec haubans spéciaux
Faucheuse semi-portée 806	OUI (1)	NON	(1) Avec pièces d'adaptation réalisables par l'agent.
Faucheuse latérale 829	OUI	OUI	
Faucheuse portée 832	NON	NON	
Herse 831	OUI	NON	
Lame de nivellement 831	OUI	NON	
Pelle à terre 836	NON	NON	
Presse ramasseuse 802 : — à moteur	OUI (1)	OUI (1)	(1) Avec pièces d'adaptation.
— à prise de force	OUI (1)	OUI (1)	
Pulvériseur 825	OUI (1)	NON	(1) 20 disques (24 disques en travail léger).
Pulvériseur 24 disques 833	OUI (1)	NON	(1) Supprimer le panier de chargement.
Ratofane 812 - Rateau fauteur 91	OUI (1)	NON	(1) Avec pièces d'adaptation.
Remorque 3 t, étroite 837	OUI (1)	OUI (1)	(1) En voie large maximum 1,07 m.
Sous-soleuse 831	OUI	OUI	
Tiller 838, 7 dents à 20 cm	NON	OUI	
7 dents à 25 cm) même bâti	OUI	NON	
9 dents à 20 cm) même bâti	OUI	NON	
9 dents à 25 cm) même bâti	OUI	NON	
11 dents à 20 cm) même bâti	OUI (1)	NON	(1) Pour travaux légers.